

PROTECTION DES CIVILS ET AIDE HUMANITAIRE EN DÉBAT
**L'ALGÉRIE PRÉSIDE UNE RÉUNION
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU**

Page 2

**ACQUISITION DE 16
NOUVEAUX APPAREILS PAR
AIR ALGÉRIE**

**LE PREMIER AVION
SERA RÉCEPTIONNÉ
EN JUIN PROCHAIN**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5180 | Mardi 7 janvier 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
DES NATIONS (CHAN) 2024**

**LE TIRAGE AU SORT
LE 15 JANVIER
À NAIROBI**

Page 16

CAMPAGNE INSIDIEUSE DE CNEWS

LA RÉPLIQUE DE LA MOSQUÉE DE PARIS

Page 3

C NEWS

AUGMENTATION DES SALAIRES, RÉDUCTION
DE L'INFLATION ET PROTECTION DES DÉMUNIS
**LE CARACTÈRE SOCIAL
DE L'ÉTAT CONSACRÉ**

Page 4



Phs DR

DIPLOMATIE

**ATTAF REÇU PAR LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

Page 3

70^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

M. Rebiga rencontre des moudjahidine et des veuves de chouhada gratifiés d'une Omra sous le patronage du président de la République

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a rencontré, dimanche à Alger, les moudjahidine et veuves de chouhada sélectionnés pour accomplir la Omra aux Lieux saint de l'Islam, sous le patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ce dans le cadre du 70^e anniversaire de la Révolution de libération.

Lors d'une cérémonie organisée en leur honneur, M. Rebiga a transmis aux moudjahidine et moudjahidate, ainsi qu'aux veuves de chouhada les salutations du président de la République, soulignant que cette rencontre intervient «en application des orientations du président de la République et de son intérêt pour cette catégorie», et en concrétisation du "plan d'action du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit visant à honorer et distinguer les moudjahidine et moudjahidate, ainsi que les veuves de chouhada".

Il a rappelé que dans ce cadre, des moudjahidine et des veuves de chouhada avaient accompli les rites du hadj en 2024, ajoutant que cette «louable initiative» organisée par le ministère intervient également dans le cadre de «l'intérêt particulier» accordé par l'Etat à cette catégorie en guise de reconnaissance de leurs inestimables sacrifices pour le pays et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Au terme de la cérémonie, le ministre a partagé un dîner avec les Moudjahidine et Moudjahidate, et les veuves de Chouhada concernés par cette distinction, au nombre de 250 pèlerins issus de l'ensemble des wilayas du pays.

Pour rappel, les vols des pèlerins sélec-



tionnés sont programmés à partir d'aujourd'hui, lundi, depuis les aéroports d'Alger, Oran et Constantine. Ils seront encadrés, pris en charge, et accompagnés par «des membres de leurs familles et des fonctionnaires relevant du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, et d'un staff médical spécialisé», selon les explications fournies.

Les Moudjahidine et les veuves de Chouhada ont, pour leur part, salué l'importance accordée par le président de la République à la famille révolutionnaire et aux Ayants-droit, ainsi que son engagement à préserver «la mémoire nationale». Ils ont par ailleurs, exprimé l'espoir de voir l'Algérie, sous la conduite du président de la République, continuer à "réaliser davantage de progrès, de développement et de prospérité, comme en rêvaient les Moudjahidine et les valeureux Chouhada.

Rebiga préside une réunion des cadres de l'administration centrale consacrée à l'évaluation du bilan de 2024

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présidé, au siège du ministère, une réunion des cadres de l'administration centrale consacrée à l'évaluation du bilan de 2024 de la direction de la réglementation, du

fichier, de l'informatique et des archives, indique lundi un communiqué de ministère. «Dans le cadre de la préparation de la réunion d'évaluation des services centraux et décentralisés, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présidé, dimanche au siège du ministère, une réunion avec les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du bilan de 2024 de la direction de la réglementation, du fichier, de l'informatique et des archives et de son programme d'action pour 2025», précise le communiqué.

Après présentation d'un exposé au ministre, les participants se sont penchés sur «l'état d'avancement des différents projets du secteur et leur alignement sur la stratégie nationale de transformation numérique, notamment en termes d'infrastructure, de gouvernance numérique, de société numérique et de cybersécurité, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la numérisation et de l'utilisation des nouvelles technologies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la poursuite de la numérisation et de la modernisation des différents secteurs», selon la même source.

La réunion a permis de passer en revue les principaux projets visant à améliorer le service au profit des usagers, de

simplifier les procédures et de rapprocher l'administration des citoyens, à travers la connexion au réseau central des différents établissements sous tutelle et des dix (10) nouvelles directions créées dans le cadre du nouveau découpage administratif.

La rencontre a aussi permis de faire le point sur l'avancement du chantier de la numérisation des archives et des témoignages vivants, à travers l'exploitation du programme de gestion électronique des documents, souligne le communiqué.

Il a également été question de l'opérationnalité du secteur en matière d'échanges de données avec les autres départements ministériels dans le cadre de la réduction des documents et de la simplification des procédures administratives au profit des citoyens, selon la même source.

La réunion a en outre été l'occasion de mettre en avant la contribution du secteur au Portail gouvernemental des services publics et de passer en revue les projets en cours de réalisation et ceux qui seront lancés en 2025.

Le ministre a assuré que «ces rencontres se poursuivront avec les responsables des programmes pour évaluer les activités et discuter des priorités et des perspectives des programmes tracés pour 2025», conclut le communiqué.

DIPLOMATIE

Mme Mansouri reçue par le président de la République du Liberia

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, est arrivée hier dans la capitale de la République du Libéria, Monrovia où elle a été reçue par le président de la République du Libéria, M. Joseph Nyuma, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté

nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Lors de cette rencontre, la secrétaire d'Etat a remis au président libérien une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses salutations fraternelles et sa volonté de renforcer les relations d'amitié et de coopération liant les deux pays, selon le communiqué.

De son côté, le président libérien a salué la qualité des relations bilatérales ainsi que la place distinguée de l'Algérie au niveau africain, exprimant son appréciation pour la visite qu'effectue la secrétaire d'Etat dans son pays.

Les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun ont été évoquées lors de cette rencontre, selon la même source.

PROTECTION DES CIVILS ET AIDE HUMANITAIRE EN DÉBAT

L'Algérie préside une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

L'Algérie préside une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur la protection des civils pendant les conflits armés. Les discussions se concentrent sur les défis liés à la sécurité alimentaire et à la situation humanitaire dans les régions touchées par les conflits.

La Directrice des opérations au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies a présenté un exposé sur les obstacles entravant la livraison de l'aide humanitaire dans les zones sinistrées, notamment le Darfour, le Kordofan, les montagnes du Nuba, le Nil Bleu et Khartoum

CAMPAGNE INSIDIEUSE DE CNEWS

La réplique de la mosquée de Paris

En France on semble affectionner les attaques contre l'Algérie. C'est une véritable campagne qui ne dit pas son nom où le déchaînement des extrémistes de droite et des nostalgiques de « l'Algérie française », lancé contre l'Algérie depuis quelques temps déjà, se poursuit avec la même cadence. Cette fois c'est la Grande Mosquée de Paris qui est la cible de virulentes d'attaques.

PAR KAMAL HAMED

Cette institution est justement montée hier au créneau pour dénoncer ces attaques menées notamment par le biais de la chaîne de télévision française CNews.

« La Grande Mosquée de Paris dénonce avec la plus grande fermeté la campagne calomnieuse intolérable menée à son encontre et à l'encontre de son recteur, Me Chems-eddine Hafiz, par la chaîne de télévision CNews et quelques personnalités de bas niveau » a en effet indiqué le communiqué de l'institution religieuse.

De quoi s'agit-il ? La Grande Mosquée de Paris a fait cas d'un blogueur qui s'est acharné sur l'institution sur la chaîne de télévision CNews en l'accusant notamment de déstabiliser la France. Ce week-end sur CNews, un obscur blogueur, Chawki Benzehra, a lancé de graves accusations en affirmant que notre institution cherchait à déstabiliser la France. Quelques jours plus tôt, l'ancien ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, connu pour son hostilité aveugle contre le pays où il fut en fonction, était invité pour tenir un discours similaire.

« La Grande Mosquée de Paris rejette entièrement ces propos diffamants qui



s'inscrivent dans la stratégie globale de CNews visant à discriminer l'ensemble des musulmans de France, à leur nier le simple droit d'exister dans notre pays, et à diffuser le poison de l'extrême-droite dans notre société » ajoute le communiqué.

Pour l'institution que préside Me Chems-eddine Hafiz « cette campagne n'est pas un hasard : elle est en partie le résultat des positions et des engagements forts de la Grande Mosquée de Paris contre l'extrême-droite, notamment lors des dernières élections de juin et juillet 2024.

Nous regrettons l'absence de contradiction et le silence des autorités françaises quand certains groupuscules et idéologues extrémistes mènent une campagne soumoise pour tenter de déstabiliser la Grande Mosquée de Paris. Nous rappelons que la Grande Mosquée de Paris, édifice centenaire, est régie par une association de loi française – comme l'ensemble des mosquées qui lui sont affiliées sur le territoire français».

Cela ne l'empêche aucunement de bénéficier de liens forts et historiques avec l'Algérie, et ce en parfait accord avec

l'État français et en toute cohérence avec les missions vertueuses et universelles de l'institution.

Depuis sa création, la Grande Mosquée de Paris a donc «joué un rôle constructif et positif pour la relation entre les deux pays, tout en favorisant de manière indifférenciée le développement harmonieux du culte musulman et de la citoyenneté des musulmans en France», précise encore le communiqué et d'ajouter que « la Grande Mosquée de Paris entend demeurer une institution indépendante, portant la voix de l'islam et de tous les musulmans en France, ouverte fraternellement sur les autres et sur le monde en cultivant des liens avec de nombreux pays, dont l'Algérie ».

L'institution religieuse a enfin menacé de porter l'affaire devant les tribunaux « contre toute allégation mensongère diffusée par CNews, ou par d'autres médias ».

Ainsi donc cette nouvelle affaire atteste clairement de l'hostilité grandissante que témoignent les cercles de droite et de l'extrême droite à l'égard de l'Algérie puisque ce n'est un secret pour personne que cette institution

religieuse à de forts liens avec le pays. D'ailleurs ce qui officie dans cette chine ou ceux qui sont souvent invités n'ont eu de cesse de montrer à chaque fois leur hostilité à l'adresse de l'Algérie.

Le comble c'est que les autorités officielles françaises gardent curieusement le silence face aux attaques contre la Grande Mosquée de Paris. Un silence complice ou comme le dit l'adage « qui ne dit rien consent ».

K. H.

DIPLOMATIE

Attaf reçu par le président de la République centrafricaine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, lundi à Bangui, par le président de la République centrafricaine, M. Faustin-Archange Touadéra, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, «le ministre d'Etat a remis au Président Faustin-Archange Touadéra une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui faisant part de son aspiration à continuer d'œuvrer avec lui au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays», précise le communiqué.

La rencontre a également été l'occasion d'examiner "les moyens à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et de renforcer la coordination au sein de l'organisation continentale" et de souligner "la poursuite, par l'Algérie, de ses efforts au Conseil de sécurité des Nations Unies en faveur de la sécurité et de la stabilité en République centrafricaine".

JUSTICE

Placement en détention provisoire d'un individu accusé de participation à une organisation terroriste

Un individu a été placé en détention provisoire pour participation à une organisation terroriste et diffusion de fausses informations parmi le public, susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique et à l'intégrité nationale, a indiqué, dimanche, un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Cheraga.

«Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Cheraga informe l'opinion publique qu'à la suite d'informations parvenues au service territorial des enquêtes judiciaires relevant de la Direction générale de la sécurité

intérieure (DGSI), selon lesquelles un individu publiait sur sa page Facebook de fausses informations tendancieuses parmi le public, et après saisine du Parquet de la République de ces faits, les mêmes services ont ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire qui a conduit à l'arrestation de l'individu répondant aux initiales (B.A.W)», a précisé la même source.

«Après exploitation du téléphone portable de l'individu en question, il a été établi qu'il avait effectué plusieurs communications et échanges avec certains terroristes se trouvant en dehors du territoire national», a ajouté la même source. «En date de ce jour, 5

janvier 2025, l'intéressé a été présenté devant le Parquet de la République près le tribunal de Cheraga où il a été poursuivi sur la base d'une demande introductive d'enquête pour crime de participation à une organisation terroriste en ayant connaissance de ses objectifs et de ses activités, ainsi que pour le délit de diffusion de fausses informations parmi le public, susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics et à l'intégrité nationale", selon la même source.

Après avoir entendu l'intéressé, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire», conclut le communiqué.

AUGMENTATION DES SALAIRES, RÉDUCTION DE L'INFLATION ET PROTECTION DES DÉMUNIS

Le caractère social de l'Etat consacré

Le maintien du caractère social de l'Etat n'est pas une vaine promesse. Des décisions pratiques ont été prises dès le début de cette année. L'augmentation des salaires des travailleurs, la réduction de l'inflation en faveur de la baisse des prix et la protection des couches vulnérables sont les premières mesures annoncées afin de garantir la stabilité du front social.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il est clair que les premières mesures telles qu'elles ont été déclinées par le Chef de l'Etat dans ses discours à la nation, ont commencé à porter leurs fruits. Le fait que les augmentations des salaires dans de multiples secteurs, ont été accueillies avec enthousiasme par les syndicats et autres représentants des travailleurs.

On évoque de poursuivre cette revalorisation jusqu'à 100% tout au long de cette année avec des correctifs qui sont inscrits dans l'agenda du gouvernement. La réduction



tion du taux d'inflation qui est actuellement de 4,7% est une prouesse mais vu certaines craintes sur le renchérissement de certains produits dont notamment les denrées alimentaires, le gouvernement activé actuellement à réduire la pression fiscale sur les entreprises et les ménages en tablant sur un seuil maximal des taux d'imposition et de réguler en même temps le marché national de production dans divers secteurs afin de garantir une disponibilité de produits avec des coûts moindres pour les consommateurs.

Il y a également la protection du front social dont notamment les personnes à faibles revenus et ce qui sans activités. Ces derniers seront concernés par des mesures de la revalorisation des alloca-

tions ou indemnités sociales dont le seuil minimal est de 12.000 DA pour les citoyens à besoins spécifiques et pour les femmes qui ont à charge des enfants n'ayant pas d'activité professionnelle. Cette démarche va toucher plus de 1,2 millions de personnes qui sont rangés dans la catégorie de citoyens à revenus très limités ou précaires.

Le ministère de la Solidarité nationale est le plus concerné dans l'application de la feuille de route telle qu'elle a été édictée par la loi de finances de 2025. Parmi les mesures, il y a lieu de citer une allocation de solidarité pour les personnes malades chroniques qui ne disposent pas de ressources à 7000 DA alors que ces derniers peuvent bénéficier de soins de

santé gratuits dans les établissements de santé publique.

Actuellement, le gouvernement songe à mettre en pratique la mesure de prescription des actes médicaux même pour les laboratoires d'analyses médicales qui seront à faire rembourser à un seuil fixé de tous les frais de remboursement. Ce projet devra passer à l'assemblée nationale afin d'être débattu avec les élus.

On annonce aussi le maintien de l'augmentation des pensions de retraites qui se situe aujourd'hui dans une fourchette de 10 à 15% pour toutes les catégories de pensionnaires. Il est attendu des nouveautés sur ce dossier d'ici quelques mois pour soutenir cette frange du monde du travail.

F. A.

CARTE DE PAIEMENT DIFFÉRÉ

ET PAIEMENT MOBILE

Les nouveautés de la CNEP

La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP) a annoncé le lancement de deux nouveaux services : la carte de paiement différé et le paiement via téléphone mobile. La CNEP a présenté un nouveau mode de paiement mobile, MobiPay, une application qui permet aux clients de réaliser des paiements en scannant un code QR directement depuis leur smartphone, qui devient ainsi un moyen de paiement. La CNEP a également annoncé le lancement de la carte de paiement différé «Tassil», qui permet à ses détenteurs de régler leurs achats même si leur compte bancaire ne dispose pas de fonds suffisants.

COMMERCE

Exportations alimentaires vers le Canada et l'Europe

Le ministère du Commerce extérieur a supervisé, hier, le lancement d'une nouvelle opération d'exportation de produits alimentaires vers le Canada et les pays européens. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accord conclu entre le ministère du Commerce extérieur, l'Agence de Promotion des Exportations et la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, via sa branche spécialisée dans le fret. L'État a mis en place des mesures de réduction des coûts de transport, pouvant atteindre 50 %, au profit des opérateurs économiques spécialisés dans l'exportation. Il convient de noter que les produits alimentaires algériens connaissent un grand succès dans les magasins européens et canadiens, notamment auprès de la communauté algérienne de la diaspora, qui les privilégie par rapport aux autres produits.

ALGER

Voici les directives du wali pour préparer le mois de Ramadan

Le wali d'Alger, Mohamed Abd el Nour Rabhi, a présidé dimanche, une réunion du conseil exécutif au siège de la wilaya pour suivre les préparatifs du mois sacré de Ramadan pour l'année 2025.

Selon un communiqué de la wilaya d'Alger, la réunion a vu la présence du secrétaire général de la wilaya, du chef de cabinet, de l'inspecteur général, des walis délégués, ainsi que des directeurs exécutifs et des cadres de la wilaya.

Au début de la réunion, le wali a écouté les présentations des directeurs concernés, qui ont abordé les préparatifs pour le mois de Ramadan, en mettant l'accent sur la sécurisation des produits alimentaires de large consommation et sur la garantie de leur disponibilité pendant tout le mois, ainsi que sur la mise en place de mesures pour réguler les prix.

Les actions entreprises dans les domaines des aides financières, de l'organisation des tables de rupture du jeûne, de l'Opération Ramadan, et des campagnes de circoncision ont également été abordées.

De plus, un plan d'approvisionnement en eau potable pour la capitale, le développement du plan de transport, ainsi que les programmes religieux et culturels pour le mois de Ramadan ont été discutés.

Dans le cadre du suivi de ces préparatifs, le wali a émis plusieurs instructions et directives, dont les principales sont les suivantes :

1. Verser les allocations et aides solidaires

une semaine avant le début de Ramadan.

2. Finaliser l'étude des dossiers d'aides financières.

3. Suivre les démarches d'approvisionnement des marchés et garantir la disponibilité des produits alimentaires.

4. Installer les marchés de proximité et les approvisionner en tous les produits nécessaires.

5. Renforcer le plan de transport en augmentant le nombre de lignes de bus publics et privés.

6. Mettre en œuvre un programme strict de nettoyage des quartiers et de collecte des déchets ménagers.

7. Aménager les mosquées et leur environnement, ainsi que préparer les salles de prière dans les grands quartiers résidentiels.

8. Préparer un programme d'animation pour tous les espaces publics de la wilaya.

9. Prendre en charge les catégories vulnérables en offrant des services de maisons de retraite et en organisant des programmes récréatifs pour eux.

Le wali a insisté sur la nécessité de suivre de près toutes les mesures et de s'assurer qu'elles soient exécutées avec précision pour garantir un accueil dans les meilleures conditions du mois de Ramadan et répondre aux besoins des citoyens.



MINISTÈRE DE L'HABITAT

Lancement de 224 projets d'équipements publics en 2025



Le plan d'action du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville prévoit le lancement de 224 projets d'équipements publics pour l'année 2025, indique un communiqué du ministère.

L'annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, sur les projets d'équipements publics, dans le cadre d'une série de rencontres consacrées à l'évaluation de l'activité du secteur en 2024 et à l'élaboration du plan d'action pour 2025, conformément à la loi de finances de l'année en cours. Selon le communiqué, la direction générale des équipements publics relevant

du ministère lancera en 2025, 224 projets répartis sur 53 wilayas, les procédures administratives étant finalisées dans 9 d'entre elles pour le lancement des opérations de réalisation. A cet effet, M. Belaribi a souligné la nécessité de coordonner avec les walis pour accélérer l'étude et la validation des transactions au niveau des commissions de wilaya. Lors de la réunion, un exposé exhaustif a été présenté sur les réalisations accomplies en 2024 et celles réceptionnées à la rentrée scolaire. Selon les chiffres présentés lors de cet exposé, il a été procédé à la réalisation de 583 équipements publics sur un total de 830 projets programmés, soit un taux de 70% en 2024. 158 équipements publics centralisés ont également été réceptionnés en septembre 2024, précise le communiqué. A l'issue de l'exposé, M. Belaribi a ordonné de prendre les mesures nécessaires pour

le lancement de la réalisation des 247 équipements publics restants au titre du programme de l'année 2024, et ce, "avant la fin du premier trimestre 2025. Il a également instruit de procéder au paiement des redevances des services exécutés et celles de tous les bureaux d'étude avant la fin de ce mois. S'agissant des wilayas ayant accusé un retard dans le lancement des travaux, le ministre a instruit de dépêcher des commissions d'inspection pour s'enquérir des raisons de ce retard. Il s'agit des wilayas d'Alger, Blida, Tissemsilt, Batna, Tizi-Ouzou, Oran, Boumerdes, Constantine, Ouargla, Ain Defla, Djanet, Adrar, Oum El-Bouaghi, Tébessa, Tlemcen, Sidi-Belabess, El-Bayadh, Illizi, Souk-Ahras, Tipasa, Mila, Relizane, Bordj Badji Mokhtar, et In Guezzam. Le ministre de l'Habitat tiendra une deuxième réunion concernant la rentrée scolaire 2025-2026, selon la même source.

FAID : «La loi de Finances, un pas vers le bien-être des citoyens et la protection du pouvoir d'achat»

Le ministre des Finances, Laziz Faïd, a déclaré ce lundi que 2025 serait l'année de la concrétisation et que la loi de finances représente un pas important pour réaliser le bien-être des citoyens et protéger le pouvoir d'achat. Lors de la cérémonie de remise des crédits budgétaires pour la loi de finances 2025, le ministre a précisé que la réforme n'était pas uniquement de la responsabilité du ministère des Finances. La réforme financière est un projet national global, dont la responsabilité est partagée, et il n'y a pas de place pour l'inaction. M. Faïd a ajouté que «la loi de Finances 2025 a été soigneusement élaborée et que le budget est élevé pour réaliser les projets», précisant que cette loi permettra d'intégrer les opérateurs économiques non déclarés. Dans un autre contexte, le ministre a souligné son engagement à travailler pour réduire l'utilisation de l'argent liquide dans les transactions financières.



RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Mahfoud Kaoubi décortique les insuffisances des différents secteurs

Les lacunes et insuffisances pointées du doigt par la Cour des comptes soulignent,



principalement, « des décalages importants entre les objectifs assignés et les résultats obtenus, ainsi qu'une mauvaise utilisation des ressources dans les différents secteurs diagnostiqués ». C'est ce qu'a relevé, hier, l'analyste économique et financier Mahfoud Kaoubi. S'exprimant dans l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kaoubi est revenu en détail sur le dernier rapport de la Cour des comptes, en analysant ses conclusions et ses recommandations. L'intervenant appelle à la refonte du système de gestion en remplaçant les « objectifs économiques » par une gestion administrative plus efficace, tout en insistant sur une meilleure gestion des ressources humaines et sur la nécessité d'une formation continue.

ACQUISITION DE 16 NOUVEAUX APPAREILS PAR AIR ALGÉRIE

Le premier avion sera réceptionné en juin prochain

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé, lundi à Jijel, que la compagnie nationale Air Algérie réceptionnera «le premier appareil en juin prochain, sur les 16 nouveaux avions acquis pour renforcer la flotte aérienne». «Air Algérie a fait l'acquisition de 16 nouveaux avions, et non 15 comme cela avait



été rapporté, et affrété 8 autres appareils pour renforcer sa flotte et répondre à la demande exprimée», a indiqué le ministre dans une déclaration au salon d'honneur de l'aéroport Ferhat-Abbas, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel. Le ministre a ajouté que les appareils acquis, de types Airbus et Boeing, «arriveront successivement en Algérie, le premier avion (un Airbus A-300) devant être réceptionné en juin prochain, suivi de deux appareils en septembre et octobre, puis à peu près chaque mois jusqu'à la livraison de la totalité de la commande». S'agissant des avions affrétés, M. Sayoud a souligné que trois appareils ont été réceptionnés jusqu'à présent, un quatrième le sera le 15 janvier, 2 autres d'ici à début février et les 2 derniers avant la saison du Hadj.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE :

"Le Mouloudia" se battra pour la qualification avec Young Africans

Dimanche soir, le MC Alger a laissé échapper une victoire qui semblait à sa portée face à son hôte, Al Hilal soudanais. Le match de la quatrième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF s'est terminé sur un score de 1-1.



Gouiri doit chercher un nouveau club durant le mercato hivernal

ESS : Koussa nommé président d'honneur et suppression du poste de manager général



CHANGEMENT D'ENTRAÎNEUR MAIS LA SITUATION DU JOUEUR ALGÉRIEN RESTE INCHANGÉE

Gouiri doit chercher un nouveau club durant le mercato hivernal

Lors du match de vendredi soir, après la reprise de la Ligue 1 française, la star algérienne Amine Gouiri était sur le banc de touche avec l'équipe de Rennes, malgré le changement d'entraîneur avec la nomination de l'Argentin Sampaoli.



Bien que Gouiri ait joué une seconde mi-temps en tant que remplaçant, le simple fait qu'un joueur de sa qualité soit sur le banc dans une équipe se trouvant dans la moitié inférieure du classement de la Ligue 1 est un véritable échec pour un joueur qui avait suscité l'intérêt de clubs comme l'Inter Milan et Borussia Dortmund dans le passé. Amine Gouiri aura 25 ans en février prochain, et il est évident que rester dans le Championnat français est un véritable suicide sportif pour un talent qui a épuisé toutes ses ressources dans une ligue dominée depuis plus de dix ans par une seule équipe, le PSG. Gouiri a toujours été considéré comme un talent majeur, non

seulement en France mais dans toute l'Europe. En 2019, à l'âge de 19 ans, il était à un pas de signer avec Arsenal, mais le transfert a échoué à la dernière minute au profit de Nice, dont les propriétaires ont alors annoncé qu'ils voulaient construire une équipe forte pour concurrencer le PSG. Gouiri a choisi Nice, où il a brillé pendant deux saisons, inscrivant 12 buts lors de la première saison et 10 lors de la suivante, tout en étant l'un des meil-

leurs passeurs du Championnat français. Il a ensuite rejoint Rennes, où il est resté sans grande compétition ni participation en Europe, et la situation actuelle est encore plus difficile avec son statut de remplaçant. Avec l'équipe nationale algérienne, la situation est différente : Gouiri est à la fois créateur et buteur, et il peut être compté comme un attaquant polyvalent, capable de jouer en pointe, au milieu ou sur les ailes. Ses

récents buts et passes décisives avec les Verts montrent qu'il utilise ses deux pieds de manière très complète et qu'il fait partie des meilleures jeunes promesses des dernières années pour l'équipe nationale. Il pourrait apporter une réelle plus-value à l'Algérie, surtout s'il obtient un nouveau contrat professionnel dans un championnat plus compétitif cet hiver ou lors du mercato estival. C'est un joueur qui conviendrait à tous les grands clubs sans exception.

Gouiri a été formé à Lyon dès l'âge de 13 ans, mais il n'a joué que 76 minutes avec l'équipe première lors de la saison 2017, à 17 ans. On parlait déjà de lui comme d'un grand talent français. Il est resté avec les "Bleus" jusqu'à l'âge de 23 ans, souvent titulaire, ce qui témoigne de la valeur d'Amine Gouiri. Cependant, il n'a pas encore réussi à apporter la contribution attendue avec l'équipe nationale algérienne, surtout après avoir perdu son élan avec Rennes, une équipe modeste, et s'être installé dans une routine de jeu ennuyeuse, sans grandes performances. Jusqu'à vendredi dernier, Gouiri n'avait joué que 944 minutes, inscrivant seulement deux buts.

Brahimi : Élu le meilleur dribbleur du Championnat qatari

L'international algérien et capitaine du club d'Al-Gharafa au Qatar, Yacine Brahimi, a occupé la première place en tant que meilleur dribbleur lors d'un match du championnat qatari de cette saison. Selon une statistique publiée sur le compte officiel de la Fondation "Qatar Stars League" sur la plateforme "X", Brahimi a réussi 3 dribbles lors d'une seule rencontre, prenant ainsi la tête du classement après avoir participé à 7 matchs cette saison. Brahimi, qui a déjà remporté le titre de meilleur dribbleur du Championnat qatari, réalise des performances exceptionnelles avec Al-Gharafa ces derniers temps, après avoir rencontré de grandes difficultés en début de saison. Cette saison, l'international algérien a joué sept matchs en Championnat, marqué trois buts et délivré trois passes décisives. En Ligue des champions asiatique, il a disputé cinq matchs, où il a inscrit un seul but.

Ryad Aït Nouri dans l'équipe type de la 19^e journée de la Premier League

Le nom du joueur international algérien, Ryad Aït Nouri, défenseur du Wolverhampton Wanderers en Premier League anglaise, a figuré dans l'équipe type de la 19^e journée du Championnat anglais, selon ce qu'a publié le site mondial "WhoScored" ce vendredi. Aït Nouri a été récompensé pour sa brillante performance lors de la dernière journée de Premier League, obtenant une note de 8,7 pour la qualité de son jeu durant cette rencontre. Le site "WhoScored" a partagé l'équipe type de la 19^e journée du Championnat anglais, dans laquelle figurait Aït Nouri aux côtés de grandes stars de la Premier League, comme l'Égyptien Mohamed Salah, le Norvégien Erling Haaland, le Belge Kevin De Bruyne et d'autres. Ryad Aït Nouri a délivré deux passes décisives lors de la 19^e journée, permettant à son équipe, Wolverhampton, de décrocher un match nul (2-2) contre Tottenham.

Belaïli renforce son bilan de buts en Ligue des champions africaine

L'international algérien Youssef Belaïli a porté son total de buts à 7 dans la présente édition de la Ligue des champions africaine. Il occupe actuellement la tête du classement des meilleurs buteurs de la compétition, avec une avance de trois buts sur le joueur d'Al Ahly égyptien Salah Abou Ali et l'attaquant d'Al Hilal soudanais Mohamed Abdel Rahman. Belaïli a inscrit son septième but lors du match entre son club, l'Espérance de Tunis, et Pyramids FC d'Égypte, qui s'est soldé par la victoire de l'équipe égyptienne sur le score de 2-1. Belaïli avait ouvert la marque pour le club tunisien à la 56^e minute, avant que Mustafa Fathi et Ibrahim Adel ne permettent à Pyramids de revenir et de décrocher les trois points. L'ailier de l'Espérance poursuit son excellente forme en Ligue des champions africaine, où il a inscrit 7 buts en 6 matchs, y compris les qualifications. En plus de ses réalisations, il a délivré 5 passes décisives, portant son total à 12 contributions directes aux buts de son équipe.

COUPE DE LA CAF Le CSC se rapproche des quarts de finale

Dimanche soir, le CSC a renforcé ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF après une large victoire. L'équipe a écrasé Bravos de l'Angola sur un score de 4-0 lors du match de la quatrième journée de la phase de groupes.

La rencontre s'est tenue au stade Mohamed-Hamlaoui de Constantine et a été arbitrée par un corps arbitral du Bénin.

Les buts du CSC ont été inscrits par :

- Méloud Rbiaï (41^e minute)
- Tosin Omiyemi (45+1^e minute)
- Abdelnour Belhassini (86^e minute)
- Hussein Mowaki (89^e minute)

Avec cette victoire, Mowaki et Omiyemi portent leur total à deux buts chacun en Coupe de la CAF, tandis que Rbiaï et Belhassini ont marqué leurs premiers buts dans la compétition.

Dans le même groupe, le Club sportif sfaxien de Tunisie a perdu à domicile contre Simba SC de Tanzanie sur un score de 1-0 dimanche soir.

Voici le classement du groupe après la quatrième journée :

1. Chabab Constantine 9 points
2. Simba SC 9 points
3. Bravos (Angola) 6 points
4. CS Sfaxien 0 point

Lors de la cinquième journée, le CSC affrontera à domicile le CS Sfaxien le 12 janvier, tandis que Bravos recevra Simba SC. Avec la qualification du CS Sfaxien déjà compromise, le CSC devrait pouvoir facilement augmenter son nombre de points et se rapprocher ainsi des quarts de finale.

Après six journées, les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF

L'USM Alger en bonne posture pour atteindre les quarts de finale

Dimanche soir, l'Union sportive de la Médina d'Alger (USM Alger) a mis un pied en quart de finale de la Coupe de la CAF après un match nul contre ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire lors de la quatrième journée de la phase de groupes. La rencontre a eu lieu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et a été dirigée par un trio arbitral de République démocratique du Congo. Le gardien de l'USM Alger, Ousama Ben Bout, a été battu en 31^e minute par un but de l'ASEC Mimosas, après un erreur de Redouani Saadi, défenseur central de l'USM Alger, qui a laissé échapper son marquage. Cependant, Mohamed Ben Maâzouz, attaquant de 20 ans et remplaçant lors de ce match, a égalisé pour l'USM Alger à la 71^e minute, permettant à son équipe de repartir avec un point précieux.

Ce match nul place l'USM Alger dans une position favorable pour la qualification, à seulement quelques étapes des quarts de finale de la compétition.

"Le Mouloudia" se battra pour la qualification avec Young Africans

Dimanche soir, le MC Alger a laissé échapper une victoire qui semblait à sa portée face à son hôte, Al Hilal soudanais.

Le match de la quatrième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF s'est terminé sur un score de 1-1.

La rencontre s'est déroulée en Mauritanie en raison de l'absence d'infrastructures adéquates en Soudan, et a été dirigée par l'arbitre Ibrahim Traoré de Côte d'Ivoire.

Le but du Mouloudia a été inscrit par l'attaquant Sofiane Bayazid dès la 5^e minute, portant son total à 3 buts dans la compétition. Cependant, Abdelatif Ramadan, le gardien du Mouloudia, a concédé un égaliseur à la 78^e minute.

De son côté, le Young Africans tanzanien a remporté une victoire importante 3-1 contre le TP Mazembe de la République Démocratique du Congo samedi. Lors de la cinquième journée, le MC Alger accueillera Mazembe le 10 janvier prochain, tandis qu'Al Hilal affrontera Young Africans à domicile. Le Mouloudia bénéficie du soutien de ses supporters à domicile, après avoir purgé une sanction qui imposait deux matchs à huis clos. Après six journées, les



deux premiers de ce groupe se qualifieront pour les quarts de finale de la Ligue des champions africaine.

Ainsi, avec Al Hilal déjà qualifié pour les quarts de finale, la qualification pour la deuxième place se jouera probablement entre MC Alger et Young Africans, et pourrait être déci-

dée lors du dernier match, prévu le 18 janvier à Dar es Salaam, en Tanzanie. Notons que les confrontations directes sont utilisées pour départager les équipes ayant le même nombre de points, et dans ce cadre, le Mouloudia a déjà battu Young Africans 2-0 lors de la deuxième journée.

Voici le classement du groupe :

1. Al Hilal Soudan 10 points (qualifié pour les quarts de finale)
2. MC Alger 5 points
3. Young Africans Tanzanie 4 points
4. TP Mazembe Congo 2 points

ESS : Koussa nommé président d'honneur et suppression du poste de manager général

La société Sonelgaz, propriétaire de la majorité des actions du club ES Sétif, a dévoilé, dimanche, la nouvelle équipe dirigeante du club. Parmi les changements majeurs annoncés, l'ex-arbitre international et dirigeant Koussa Massoud a été nommé président d'honneur, succédant ainsi à Matem Abdelhadi. Le poste de manager général a été supprimé, et les responsabilités de porte-parole de l'équipe seront désormais assurées par le président-directeur général de la société Black Eagles, Kabaili Nabil. De plus, Sadi Nasreddine a été

nommé conseiller sportif auprès du président-directeur général, tandis que l'ancien joueur Abdelmoumen Djabou a été désigné coordinateur général. La société a également annoncé l'entrée de Djamel Aïchouche, expert et ancien dirigeant sportif, au conseil d'administration de la société Black Eagles. Il sera également chargé de présider la commission d'éthique du club et de superviser certains dossiers administratifs de la société. Matem Réda a également été nommé membre du conseil d'administration, avec pour mission de suivre les dossiers

de formation au sein du club. Ces deux dirigeants ont offert leurs services à l'équipe de manière bénévole et gratuite. Concernant le staff technique, Rahmani Abdelrazak, ancien joueur international, a été désigné directeur technique pour les équipes premières, la réserve et les moins de 19 ans. Par ailleurs, Douar Sofiane a été nommé entraîneur principal des moins de 21 ans, et Mehoudi Mustapha conservera son poste d'entraîneur dans cette même catégorie. En outre, Zergane Malik et Delhoum Mourad, anciens joueurs du club, ont été recon-

duits dans leur rôle de recruteurs pour l'équipe première. Les responsables des catégories jeunes, Iredir Abdelali et Bourhali Yacine, continueront d'assurer la gestion des équipes de jeunes jusqu'à la fin de la saison, avec un accent particulier sur la supervision de la section féminine. Enfin, la société a annoncé qu'une conférence de presse aura lieu dans les jours à venir pour discuter des nouvelles recrues prévues durant le mercato hivernal, avec un objectif clair de renforcer l'équipe avec des joueurs de qualité afin d'améliorer ses performances.

AS ROME-LAZIO

La chaude altercation entre Guendouzi et Koné, coéquipiers chez les Bleus

Coéquipiers en équipe de France, Manu Koné et Mattéo Guendouzi se sont accrochés de manière assez véhémente dimanche lors du derby entre l'AS Rome et la Lazio (2-0) après un tacle appuyé du premier sur le second.

Un derby romain n'autorise pas vraiment les sentiments même entre partenaires de l'équipe de France. Manu Koné et Mattéo Guendouzi se sont chaudement expliqués dimanche lors de la victoire de l'AS Rome sur la Lazio (2-0, 19e journée de Serie A). Tout a commencé par un tacle appuyé du premier sur le second... qui n'a pas du tout apprécié. Propulsé au sol, l'ancien Marseillais a jeté un regard noir à son adversaire avant de se relever et de lui attraper le maillot dans un chaud tête contre tête.

Pas "d'amitié" pendant le match

Aucun des deux joueurs n'a été averti sur cette situation. Avant le match, Koné avait reconnu avoir parlé du Derby avec Guendouzi tout en confiant que les deux joueurs ne seraient pas "amis" sur le terrain. Et cela s'est vérifié avec cette chaude altercation même si les choses sont rentrées dans l'ordre. Le match est toutefois resté tendu jusqu'à la fin avec un début de bagarre générale entre les deux bancs suites à une intervention de Mats Hummels sur Valentin Castellanos. Auteur d'un vilain geste d'humeur, ce dernier a été exclu tout comme un membre du staff de la Roma.

De retour sur le banc de la Roma après être sorti de sa retraite en novembre dernier, Claudio Ranieri a remporté, dimanche, son cinquième derby romain en autant de participations. La victoire décrochée dimanche confirme l'embellie de la Louve et entrouvre même un avenir du technicien au-delà de la saison en cours. "J'aimerais qu'il reste nous entraîner également la saison prochaine", a lancé Manu Koné sur Sky à l'issue du match.

Le directeur sportif français Florent Ghisolfi a aussi ouvert la porte à cette éventualité. "Je l'espère, il fait un excellent travail, c'est une chance incroyable de travailler avec lui." Réponse amusée de Ranieri sur les déclarations du Français. "Il a été intelligent, il a dit cela pour qu'on arrête de lui demander qui sera le prochain entraîneur de la Roma", a-t-il conclu.

BARÇA

Dani Olmo prêt à patienter sur la touche, l'hypothèse d'un départ est exclue

Pourtant libre de s'engager ailleurs cet hiver depuis que son inscription a été refusée par la Liga et la Fédération espagnole de football, Dani Olmo n'a pas l'intention de quitter le Barça assure Marca ce lundi.

Fidèle parmi les fidèles, Dani Olmo (26 ans), formé à la Masia, voit sa loyauté éprouvée par les difficultés du Barça, plombé par ses déboires financiers, à l'enregistrer définitivement au sein de son effectif. La Fédération espagnole de football et la Liga ont décidé la semaine passée de rejeter la demande du FC Barcelone de réenregistrer l'international espagnol pour la seconde moitié de la saison, confirmant ainsi la décision du tribunal de commerce de Barcelone. L'été dernier, le Barça avait obtenu de justesse l'enregistrement du transfert de Dani Olmo en vertu d'un règlement qui permet aux

clubs de remplacer les joueurs absents pendant de longues périodes. Le Barça obtenait là un sursis, en profitant de la blessure longue durée du défenseur Andreas Christensen, mais le club catalan n'a désormais plus de joker.

Olmo ne veut pas entendre parler d'un départ

Tout à fait conscient de la complexité de la situation, Dani Olmo n'a pas l'intention de quitter Barcelone pour autant, quitte à devoir patienter encore plusieurs semaines sans pouvoir jouer, croit savoir Marca. Le joueur étant virtuellement libéré de son contrat, ce nouveau rebondissement dans cet épineux dossier ouvre la possibilité qu'il s'en aille et s'engage en faveur d'un autre club en janvier.

Seulement, d'après Marca, Dani Olmo demeure insensible aux différentes approches observées ces dernières heures, à l'initiative de clubs qui voudraient profiter de la situation. Aucun autre scénario n'est envisagé que celui de poursuivre sous les ordres de



l'Allemand Hansi Flick, insiste le quotidien d'obédience madrilène. Selon Marca, Dani Olmo n'a reçu aucune offre concrète. Seules des démarches informelles de la part d'intermédiaires et de représentants pour sonder

les intentions du joueur ont été relevées par Marca. Dani Olmo a inscrit six buts et délivré une passe décisive, toutes compétitions confondues, en quinze matchs disputés avec le Barça depuis le début de la saison.

REAL MADRID

Après ses débuts galères, Mbappé annonce être désormais "dans un bon moment"

Décisif à plusieurs reprises pour le Real Madrid ces dernières semaines, Kylian Mbappé estime que ses débuts difficiles sont derrière lui, et que lui et son équipe sont désormais "dans un bon moment". Kylian Mbappé a enfin le sourire à Madrid. Longtemps dans l'oeil du cyclone par-delà les Pyrénées, l'attaquant du Real semble s'être sorti de sa mauvaise passe et joue avec davantage de plaisir et d'efficacité en Liga. Le Français de 26 ans a participé vendredi à la victoire de la Maison Blanche à Valence (1-2), et estime que lui et son équipe, leader grâce à son 13e succès de la saison en championnat, sont désormais "dans un bon moment".

"Nous devons tout gagner"

"L'équipe et moi sommes dans un bon moment. Nous avons très bien commencé l'année, avec un match difficile



que nous avons finalement gagné. (...) Nous espérons gagner et bien jouer. Il y a beaucoup de matchs. Mais, comme on dit ici, nous devons tout gagner et nous allons rivaliser", assure-t-il sur le site de son club, après avoir reçu le trophée du Madrilène du mois de décembre.

A l'image de l'attaque du Real Madrid, redevenue performante avec 21 buts inscrits lors des huit dernières rencon-

tres disputées, Kylian Mbappé a trouvé le chemin des filets à cinq reprises sur la même période.

L'international tricolore, qui s'apprête à disputer un 16e de Coupe du Roi (contre Minera, lundi) et une demie de Supercoupe d'Espagne (contre Majorque, jeudi), comptabilise 13 réalisations en 24 matches officiels depuis sa signature à Madrid, l'été dernier.

TIZI-OUZOU, LA BATAILLE D'AÏT YAHIA-MOUSSA

Lorsque le stratagème l'emporte sur la puissance militaire de l'ennemi

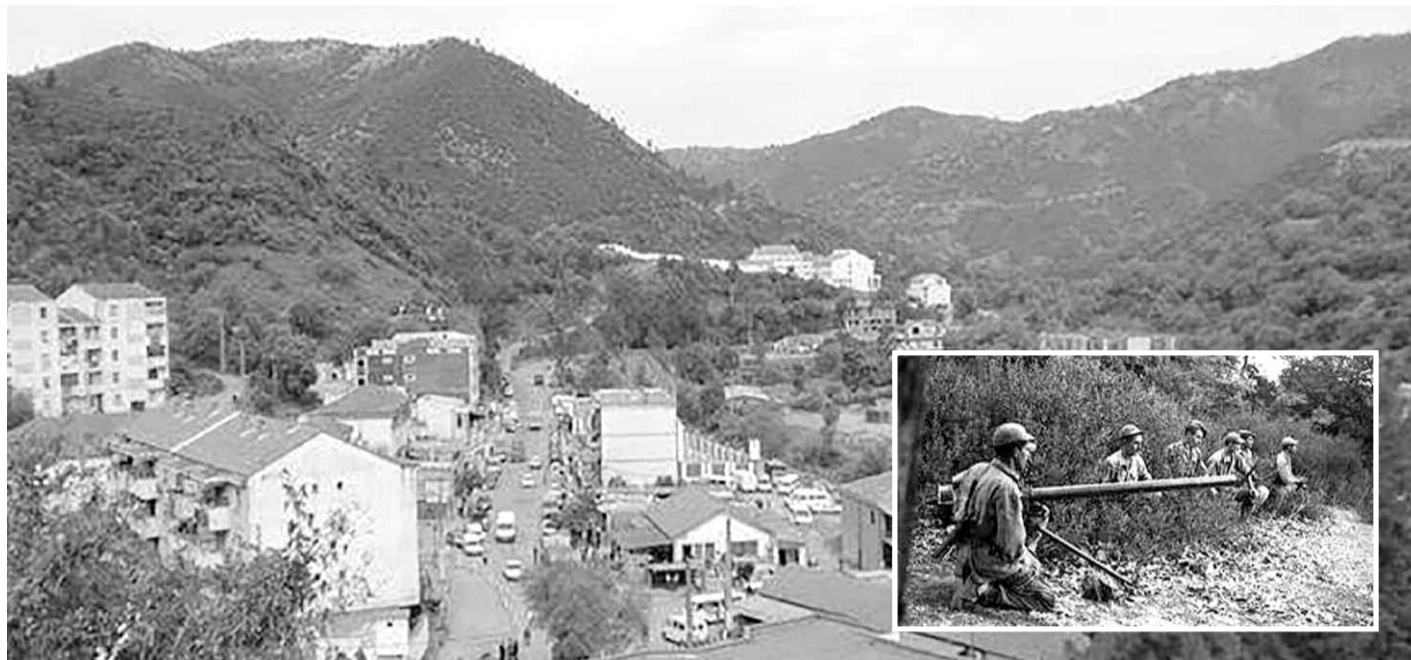
La bataille d'Aït Yahia-Moussa, qui a eu lieu le 6 janvier 1959 à Vouguerfène à Tizi-Ouzou, affirme que le stratagème de l'Armée de libération nationale (ALN) a infligé de cuisantes défaites à l'armée coloniale française en dépit des moyens militaires importants que cette dernière avait mobilisés contre la Révolution algérienne.

Des témoignages de moudjahidine (aujourd'hui décédés) sur cette bataille qui a opposé à Vouguerfène (30 km au sud de Tizi-Ouzou) des combattants de l'ALN à un fort bataillon de l'armée coloniale française, affirment qu'elle restera une leçon en matière de stratagème militaire.

Tout a commencé lorsque l'armée coloniale a eu vent d'une importante réunion de chefs militaires de l'ALN qui devait avoir lieu à Aït Yahia-Moussa, dans la Wilaya III historique, selon les mêmes témoignages.

L'ancien secrétaire du poste de commandement de la Wilaya III, Salah Mekacher, décédé en 2021, rapportait dans une déclaration à l'APS qui l'avait rencontré en 2020, qu'"à l'origine de cet évènement, il semble bien qu'un renseignement soit parvenu aux autorités françaises à propos de la présence du colonel Si M'hamed Bougara dans les parages et que celui-ci rentrait à son poste de commandement de wilaya après sa réunion avec les quatre colonels de l'intérieur". Il s'agissait d'une importante réunion de coordination qui a regroupé, au domicile de Krim Belkacem, au village Thizra-Aïssa, des responsables de l'ALN dont les colonels Amirouche (Wilaya III historique) et M'hamed Bougara (Wilaya IV), avait-il indiqué.

Aussitôt l'information reçue, l'armée coloniale entreprit, dès l'aube du 6 janvier 1959, l'encerclement de la région, en vue de lancer une vaste



opération dans la région.

Les anciens moudjahidine Rabah Bendif et Chettabi Hocine, rescapés de la bataille de Vouguerfène et aujourd'hui décédés (le premier en 2022, le second en 2020), faisaient état de plusieurs milliers de soldats armés jusqu'aux dents et appuyés par l'artillerie et l'aviation, dépêchés à Aït Yahia-Moussa. Les moudjahidine qui occupaient les crêtes étaient ainsi avantagés, malgré leur nombre réduit comparé aux troupes ennemies, par leur positionnement stratégique qui leur permettait de dominer et de contrôler le mouvement des soldats français et de pouvoir se retirer rapidement.

De plus, lors de cette bataille, les moudjahidine avaient utilisé des armes modernes qui pouvaient provoquer des dégâts chez leurs adversaires, comme les mitrailleuses, ce qui a surpris les soldats français qui reculèrent et firent intervenir l'aviation et l'artillerie, selon le témoignage de Salah Mekacher.

Vers 10h du matin (6 janvier), une dizaine d'avions T6 font leur apparition et commencent à déverser du napalm, à tirer des roquettes et à balayer la région par des tirs de mitrailleuses 12/7.

Pour ne pas perdre l'avantage, les

chefs de l'ALN recoururent à une méthode classique consistant à se rapprocher de l'ennemi et à engager le combat au corps-à-corps pour compliquer la tâche à l'aviation, car les victimes de ces tirs pourraient être des Français, avait précisé le défunt moudjahid.

Feu Hocine Chettabi, qui était alors ancien chef de front et qui avait été brûlé au napalm lors de cette bataille, rapportait, lui aussi, que son chef militaire, le lieutenant Mohand Oulhadj de Tafoughalt (zone IV), avait donné l'ordre à sa Compagnie d'engager un combat au corps afin de contrecarrer l'intervention de l'artillerie et de l'aviation.

Le combat acharné au corps-à-corps et la bravoure des moudjahidine ont eu raison des assauts de l'armée française, dont les soldats se sont retranchés dans des maisons en ruine, et où l'ALN a réussi à éliminer un capitaine français qui n'était autre que le sinistre et tortionnaire Jean Graziani, capitaine des paras tué par Rekam El Hocine.

L'élimination de Graziani a fait croire à l'ennemi que tout son bataillon a été décimé, d'où le recours au napalm. Les bombardements et les tirs à l'artillerie s'intensifièrent alors aveuglément, au point où l'ennemi prit pour

cibles ses propres éléments qu'il ne distinguait plus des moudjahidine, selon les mêmes témoignages

Les troupes françaises, commandées par le général Jacques Faure de la 27e division de l'infanterie Alpine, avaient engagé dans cette bataille plus de 32.000 hommes, dont 10 bataillons et un commando spécialisé des grottes. Côté ALN, quatre compagnies, (Djurdjura, Maatkas, Aït Yahia-Moussa et Lakhdharia), totalisant plus de 600 moudjahidine et un groupe commando de la zone de Tizi-Ouzou, composé de 25 hommes menés par Moh Djerdjer Mitiche, étaient engagés dans le combat.

Une inégalité en forces militaires qui n'a pourtant pas permis à l'ennemi de remporter la victoire, car le stratagème mis en place par les chefs de l'ALN a été plus efficace et plus puissant que la puissance du feu de l'armée française, avait-on rapporté.

L'ALN a ainsi écrit, avec la résistance des moudjahidine qui a dérouté l'ennemi et lui a infligé de lourdes pertes, l'une des plus belles pages de la Guerre de libération nationale. Les pertes ennemies s'élevaient à plus de 400 soldats français et à deux officiers, le capitaine Jean Graziani et le lieutenant Jean Chassin.

KHENCHELA

Entrée en activité d'une polyclinique à Metoussa

Une nouvelle polyclinique est entrée en activité, dans la commune de Metoussa (Khenchela), a indiqué, dimanche, le directeur de l'établissement public de santé de proximité de Khenchela, Salah Senoussi, qui gère les structures de santé de sept communes de la wilaya, dont Metoussa. Selon M. Senoussi, cette polyclinique a été inaugurée samedi par le directeur de la santé, Zineddine El Okbi, dans le cadre du programme de renforcement et de promotion des

prestations sanitaires assurées au profit de la population de la commune de Metoussa.

Cette structure a été réalisée dans un délai de 28 mois pour une enveloppe financière de 160 millions DA, selon le même responsable qui a rappelé que cette commune a connu durant 2024 la réouverture de la salle de soins de la localité d'El Bassène après sa réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation d'une autre salle de soins située dans la

localité El Aïssaoua ont été achevés et ne restent que sa dotation en citerne de gaz propane et son équipement en matériel nécessaire en prévision de sa réouverture "avant la fin du premier trimestre 2025", a ajouté le même responsable.

La daïra d'Aïn Touila, dont relève la commune de Metoussa, a bénéficié, en outre, de projets de réhabilitation des trois salles de soins des villages de Koudiet El Kemh, Bezina et Ouled Bouaziz, dont le taux d'avan-

cement des travaux a atteint 99%, en attendant leur raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'électricité pour les mettre en service courant cette année, selon la même source.

Il est également prévu "prochainement" le lancement du projet de réaménagement et d'extension de la polyclinique de la commune d'Aïn-Touila et le parachèvement de la réalisation d'une clinique médicale à Belkitane, dans la même commune

SEAAL

Amélioration des services d'eau et d'assainissement

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé, dimanche, l'adoption d'un nouveau plan d'action pour la période 2025-2027, visant à sécuriser l'approvisionnement en eau potable et à améliorer le service public dans les wilayas d'Alger et de Tipasa.

Selon un communiqué de l'entreprise, le nouveau plan se concentre sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable à travers une répartition équitable des ressources, la réduction de l'eau non facturée et l'amélioration de l'entretien des infrastructures hydrauliques pour garantir la continuité du service. Le plan inclut également le renforcement des services d'assainissement



par la réhabilitation des installations, l'adoption de technologies innovantes et la garantie de la fourniture d'eau et de l'assainissement à tous les citoyens, tout en préservant les ressources naturelles.

Sur le plan financier et institutionnel, le plan vise à améliorer la collecte des revenus, récupérer les créances impayées, diversifier les sources de revenus et renforcer les compétences opérationnelles, technologiques et

financières. De plus, l'entreprise investira dans le développement des compétences humaines et le renforcement de l'innovation afin d'assurer l'équilibre financier et le développement de ses services.

Le directeur général, Lyès Mihoubi, a évoqué les défis auxquels l'entreprise sera confrontée cette année, notamment le manque de pluie et la réception de nouveaux projets de dessalement d'eau de mer. Il a encouragé les employés à redoubler d'efforts pour améliorer la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

Lors de la réunion, un premier bilan de l'année 2024 a été présenté, où le directeur général a salué l'engagement des équipes de travail et leur rôle dans l'amélioration du service public dans les wilayas d'Alger et de Tipasa.

TRANSPORT

Installation d'une commission conjointe pour le suivi des projets ferroviaires et du transport guidé

Une commission conjointe entre les secteurs des transports et des travaux publics et des infrastructures de base a été installée, dimanche à Alger, visant à assurer le suivi de la mise en œuvre du programme de réalisation, d'aménagement et de maintenance du réseau ferroviaire, ainsi que des projets du transport guidé, a indiqué un communiqué du ministère des Transports. La

cérémonie d'installation a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, au siège du ministère, en présence des secrétaires généraux des deux ministères, des cadres centraux, du P.-dg du Groupe Transports terrestres de voyageurs (Transtev), du DG de l'Entreprise métro d'Alger (EMA), des gérants de la Société nationale des trans-

ports ferroviaires (SNTF) et de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), précise le communiqué. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Transports a insisté sur la nécessité de suivre en temps réel la mise en œuvre des projets de maintenance du réseau ferroviaire et des projets du transport guidé,

ajoute la même source. Après avoir appelé à la conjugaison des efforts et à la coordination entre les entreprises relevant des deux secteurs pour accélérer le rythme des travaux, M. Sayoud a souligné que la maintenance constituait la protection de l'infrastructure de base, selon la même source. Par ailleurs, le ministre a remercié les gérants de la société de réali-

sation pour "leur contribution efficace à la concrétisation de plusieurs grands projets ferroviaires importants à travers le pays", tout en les appelant à "augmenter la cadence afin d'atteindre les objectifs escomptés et de garantir aux citoyens un accès à des services répondant à leurs aspirations et renforçant l'économie nationale", conclut le communiqué.

SOUS UNE LARGE ATTENTE DES CONDITIONS ET MODALITÉS DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Le devise monte à nouveau sur le marché parallèle

Après une baisse marquée avant la fin de l'année 2024, suite aux mesures gouvernementales visant à plafonner les montants autorisés à sortir du pays et à augmenter l'allocation touristique, les prix des devises ont de nouveau commencé à augmenter sur le marché parallèle.

Après une hausse progressive depuis le début de l'année, l'augmentation a atteint, en l'espace de 24 heures, environ 10 dinars, soit 1.000 dinars pour chaque billet de 100 euros, avec un bond soudain de la demande pour les devises, en particulier l'euro et le dollar. Comme il est connu, le marché des devises parallèles a connu un recul récemment, notamment après les mesures gouvernementales visant à plafonner les montants autorisés à être retirés par les voyageurs résidents et non résidents, fixés à 7.500 euros par an, au lieu de 7.500 euros par voyage, comme c'était le cas auparavant.

Le marché des devises a également

été influencé par l'annonce de la présidence de la République de l'augmentation de l'allocation touristique, qui est passée à 750 euros par an pour les adultes et 300 euros pour les mineurs, contre 95 euros auparavant, ce qui a permis au dinar algérien de réaliser des gains sur le marché parallèle.

Depuis le début de l'année, les signes d'une hausse progressive des prix des devises par rapport au dinar se sont intensifiés. Ainsi, la valeur du billet de 100 euros a atteint 24.600 dinars, avant d'atteindre 24.800 dinars.

Lors d'un entretien dimanche, des jeunes travaillant dans le change de devises au marché parallèle de "Skwar" ainsi qu'à Dar El-Beïda et Bab Ezzouar, à l'est de la capitale, ont signalé que le prix de 100 euros avait atteint 25.700 dinars à la vente, marquant une hausse record par rapport aux prix de samedi qui s'élevaient à 24.080 dinars pour 100 euros. Selon les changeurs interrogés

par le Midi Libre, une demande soudaine de devises a été enregistrée à partir de samedi midi, et son intensité a augmenté au fur et à mesure des heures, ce qui a contribué à la hausse des prix atteignant 25.700 dinars pour 100 euros.

Les changeurs ont reconnu avoir subi d'importantes pertes récemment en raison des fluctuations soudaines des prix des devises après les mesures récemment annoncées par le Gouvernement. En effet, ils avaient acheté de grandes quantités de devises, mais les prix ont changé en très peu de temps, enregistrant une baisse de plus de 1.500 dinars pour chaque billet de 100 euros.

Les prix dans l'est du pays, où réside un grand nombre de retraités français, ont été presque équivalents, avec une petite différence par rapport au marché de "Skwar" à Bordj El-Khadem et Bab Ezzouar, d'environ 50 dinars, parfois 100 dinars pour 100 euros. Pour l'achat, les prix ont

varié entre 25.000 et 25.400 dinars et parfois 25.500 dinars pour chaque billet de 100 euros, après être restés stables à 24.000 dinars pour 100 euros il y a quelques jours.

De même, le dollar américain a suivi une tendance similaire, avec le prix de 100 dollars grimant de 23.600 dinars samedi soir à 24.250, voire 24.300 dinars pour 100 dollars.

Ces fluctuations surviennent dans un contexte de grande attente sur le marché parallèle de "Skwar" concernant les mesures prises par le Gouvernement, qui n'a pas encore dévoilé les conditions et modalités d'accès à la nouvelle allocation touristique (750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs), dont les détails seront fixés par un décret exécutif à paraître, comme l'a précisé la présidence de la République à la fin de la réunion du Conseil des ministres du 8 décembre dernier, lors de laquelle l'augmentation a été annoncée.

MAROC

La faillite frappe plus de 40.000 entreprises en 2024

La Confédération marocaine des PME (CMT PME) a annoncé, dimanche, que plus de 40.000 entreprises ont été déclarées en faillite au Maroc en 2024, au moment où le taux de chômage est passé de 16,2% en 2014 à 21,3% en 2024, un record jamais enregistré ces dix dernières années.

Le président de la CMT PME, Abdellah El Fergui, cité par des médias locaux, a prévenu que les dissolutions d'entreprises "pourraient connaître une forte hausse si des mesures urgentes ne sont pas prises pour venir en aide aux centaines de milliers de TPME accablées par les dettes accumulées pendant la pandémie de Covid-19". Il a également réfuté les données partagées par l'Observatoire marocain des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), affirmant que l'Observatoire "dispose de statistiques erronées qui ne recensent que les entreprises ayant la personnalité morale". La CMT PME a ajouté que l'Observatoire "ne prend pas



en compte les très petites entreprises gérées par des particuliers". Ces données interviennent dans un contexte où le chômage au Maroc a atteint un record historique en 2024, selon les résultats du Recensement gé-

ral de la population et de l'habitat (RGPH 2024), le taux de chômage au Maroc est passé de 16,2% en 2014 à 21,3% en 2024, un record jamais enregistré ces dix dernières années.

TURQUIE

Le ministère de l'Immigration exhorte les Syriens à retourner dans leur pays

La présidence du Département turc de l'Immigration a publié, dimanche, une déclaration concernant les procédures de retour volontaire des Syriens titulaires d'une carte de protection temporaire en Turquie.

Selon le communiqué relayé par l'Agence Anatolie, le ministère a mis en place toutes les mesures nécessaires pour garantir un retour volontaire et sécurisé aux Syriens souhaitant regagner leur pays. Cinq points de passage ont été désignés pour faciliter ce retour volontaire, ainsi que deux autres points pour les Syriens souhaitant obtenir des informations sur les conditions et organiser leur départ.

La procédure de retour volontaire commence par la prise de rendez-vous via un site internet dédié. Ensuite, les intéressés doivent se rendre à la Direction de l'immigration de l'État où ils résident, avant de se présenter à la Direction de la frontière prédéterminée pour effectuer leur sortie de Turquie et leur entrée sur le territoire syrien.

Par ailleurs, le ministre turc du Commerce, Ömer Polat, a annoncé qu'environ 40.000 Syriens étaient retournés volontairement en Syrie depuis la Turquie depuis le mois de décembre dernier.

R. I. / Agences

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

La communauté internationale doit assumer ses responsabilités envers la cause sahraouie

Plusieurs militants et sympathisants étrangers participant à la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui organisée à Boujdour, dans les camps des réfugiés sahraouis, ont appelé, dimanche, la communauté internationale à assumer ses responsabilités envers la cause sahraouie. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de cette Conférence, la membre du Parlement suédois, Cizia Wadby, a affirmé que cette deuxième visite dans les camps de réfugiés sahraouis lui avait permis de renouveler sa solidarité et son soutien à une cause qui lui est "très chère".

La parlementaire suédoise a précisé qu'elle avait beaucoup entendu parler de la cause sahraouie dans les années 1990, mais qu'elle "n'en avait réellement pris la mesure qu'après sa première visite dans les camps de réfugiés".

Elle considère, désormais, cette opportunité comme un moyen de "porter les souf-

frances du peuple sahraoui et de les faire connaître dans les différents fora internationaux". La militante suédoise a, en outre, indiqué qu'en tant que femme politique, "elle se sent aujourd'hui investie d'une responsabilité pour plaider en faveur de la cause sahraouie et de se tenir aux côtés du peuple sahraoui jusqu'à ce qu'il recouvre sa liberté".

De son côté, le militant et sympathisant italien de la cause sahraouie, Tommaso Marconi, a déclaré, à l'APS, que sa participation à cette conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, aux camps des réfugiés sahraouis, renforcerait sa détermination à poursuivre son engagement et à faire entendre la voix du peuple sahraoui auprès de la communauté internationale pour que cette dernière assume sa responsabilité historique face à la souffrance et à la privation de ce peuple de son droit à la liberté et à l'indépendance.

Dans une déclaration à l'APS, un autre

militant japonais s'est dit très fier de sa participation à cette conférence, soulignant que "c'est une opportunité pour transmettre au peuple japonais l'image réelle des souffrances endurées par le peuple sahraoui depuis des décennies et pour mobiliser davantage de solidarité et exercer une pression pour réaliser la justice internationale en faveur de la cause sahraouie".

Pour sa part, le militant politique palestinien solidaire de la cause sahraouie, Mohamed Khalil, a indiqué qu'il "se trouvait dans les camps des réfugiés sahraouis pour réaffirmer sa solidarité avec cette cause humanitaire".

Il a exprimé son rejet de l'occupation marocaine des territoires sahraouis et déploré les conditions difficiles dans lesquelles vit actuellement le peuple sahraoui à cause de cette occupation.

Le militant palestinien a, en outre, souligné que cette situation rappelle celle du

peuple palestinien, les deux peuples partageant des souffrances similaires face à l'incapacité de la communauté internationale à trouver une solution urgente qui assure aux deux peuples leurs droits à la liberté et à l'indépendance.

Il est à noter que la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui réunit des défenseurs des droits humains solidaires de la cause sahraouie provenant de 13 Etats représentant, notamment, l'Algérie, la Palestine, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, le Japon, l'Italie, la Colombie, la Croatie, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique, le Portugal ainsi que la Lituanie.

Les participants auront l'occasion de tenir des rencontres avec des responsables sahraouis du Front Polisario et d'organiser des visites à nombre de structures et d'administrations sahraouies, afin de voir de près les souffrances du peuple sahraoui.

R. I. / Agences

OMS : « L'entité sioniste détruit systématiquement la bande de Ghaza »

La porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Harris, a confirmé que l'entité sioniste détruit systématiquement la bande de Ghaza, en

particulier dans les zones du Nord, soumises à des bombardements continus, au manque de fournitures et au manque de

soins de santé. Des sources médiatiques ont cité Harris disant que les hôpitaux de la bande de Ghaza sont devenus des cibles militaires pour les forces sionistes un grand nombre de Ghazaouis ont perdu la vie à cause du manque de fournitures, appelant à une intervention internationale urgente pour mettre fin à la tragédie qui se

déroule dans la bande. Elle a poursuivi : « Nous appelons la communauté internationale à intervenir pour empêcher les obstacles sionistes à l'entrée des fournitures à Ghaza, et nous voulons que la communauté internationale nous aide à mener à bien les campagnes de vaccination des enfants dans la bande. » Dans ce contexte,

la porte-parole de l'OMS a averti que les équipes médicales de l'organisation sont confrontées à un manque de moyens sûrs pour atteindre les personnes dans le besoin à Ghaza et sont prises pour cible par les forces d'occupation, ce qui augmente la difficulté d'accomplir leurs tâches.

R. I. / Agences

OBÉSITÉ

L'épigénétique pour supprimer le risque dès le début de la vie

De nombreuses études ont démontré l'importance d'une bonne nutrition précoce pour le développement sain de l'enfant et les effets durables sur la santé des expériences nutritionnelles au début de la vie.

Moduler « épigénétiquement », au début de la vie peut réduire l'obésité induite par l'alimentation plus tard dans la vie adulte, démontrent ces travaux d'une équipe de l'Université de Tokyo. Bref, il serait possible de « déprogrammer » le risque d'obésité à l'âge adulte par la méthylation de l'ADN de . Des travaux présentés dans Nature Communications qui confirment également la période de l'allaitement comme une fenêtre critique pour le poids corporel plus tard dans la vie et, dans ce cas, pour la « déprogrammation » épigénétique du risque d'obésité. De nombreuses études ont démontré l'importance d'une bonne nutrition précoce pour le développement sain de l'enfant et les effets durables sur la santé des expériences nutritionnelles au début de la vie. On sait ainsi que la malnutrition au début de la grossesse et / ou durant l'allaitement laisse une signature sur le génome ou mémoire épigénétique qui persiste jusqu'à l'âge adulte. Cette signature augmentant la susceptibilité aux maladies métaboliques telles que l'obésité plus tard dans la vie.

La « déméthylation » pour limiter l'accumulation des graisses dans le foie : cette équipe de l'Université de Tokyo montre qu'au début de l'allaitement après la naissance, les lipides du lait servent de ligands pour activer le récepteur PPAR α , un régulateur du métabolisme des graisses du foie. Les chercheurs montrent ainsi sur des souris gravides que l'administration d'un ligand synthétique de PPAR α réduit la méthylation de l'ADN des gènes qui régulent l'oxydation des acides gras dans le foie de la progéniture. Enfin, ils identifient ces gènes qui, une fois « déméthylés » limitent via PPAR α l'accumulation des graisses dans le foie. Et ces « déméthylations de l'ADN persistent jusqu'à l'âge adulte ».

Les enfants en surpoids doivent faire surveiller leur tension

Les enfants en surpoids à 4 ans, ont un risque d'hypertension artérielle à 6 ans, ce qui augmente leur risque de crise cardiaque et d'AVC plus tard dans la vie, souligne cette étude publiée dans le European Journal of Preventive Cardiology. Ainsi, le mythe selon lequel l'excès de poids chez les enfants n'a pas obligatoirement



ment de conséquences est une « entrave à la prévention cardiovasculaire », alertent ces chercheurs de l'Institut de santé Carlos III (Madrid). Ce constat implique toute une série de mesures : les parents doivent être

actifs, engager également leurs jeunes enfants à pratiquer l'exercice et opter pour une alimentation saine. Les femmes doivent veiller à un poids de santé avant la conception, éviter l'excès de poids pendant la grossesse,

arrêter de fumer, ces différents facteurs étant des facteurs de risque bien établis de l'obésité chez l'Enfant. Par ailleurs, les chercheurs rappellent la hausse alarmante de l'obésité dans le monde : en 2016, plus de 41 millions d'enfants de moins de 5 ans sont en surpoids.

Le surpoids et l'obésité entraînent dès l'enfance un risque accru d'HTA

L'étude examine le lien entre l'excès de poids et l'hypertension artérielle chez 1.796 enfants âgés de 4 ans, suivis sur 2 ans. Leur pression artérielle, l'IMC et le tour de taille ont été relevés à l'inclusion, puis 2 années plus tard. L'analyse constate que comparés aux enfants à poids santé entre 4 et 6 ans, les enfants en excès de poids, persistant ou apparu au cours de l'étude, présentent un risque d'hypertension artérielle (HTA) multiplié, respectivement, par 2,49 et 2,54 ; chez les enfants présentant une obésité abdominale nouvelle ou persistante, le risque d'HTA est multiplié par 2,81 et 3,42 respectivement ; les enfants qui ont perdu du poids au cours du suivi ne présentent pas ce risque accru d'hypertension. Enfin, ces résultats valent quels que soient le sexe ou le statut socio-économique des enfants. Eviter une cascade de risques qui remonte à l'enfance : Le surpoids et l'obésité entraînent dès l'enfance un risque accru de HTA, ce qui augmente le risque de maladie cardiovasculaire à l'âge adulte. Cependant, le résultat positif de l'étude est la tension artérielle rétablie à la normale chez les enfants qui retrouvent un poids normal. Le rôle des parents est crucial pour empêcher cette cascade, par la pratique ou l'incitation à la pratique de l'exercice et une alimentation familiale saine. Cependant, le programme scolaire n'est pas en reste : il devrait également intégrer 4 heures d'activité physique chaque semaine, des activités pendant les pauses, l'accès à des jeux en plein air et aux sports après les cours ainsi que des repas équilibrés sur le plan nutritionnel.

Enfin, les médecins ont aussi leur rôle à jouer en évaluant régulièrement l'IMC et le tour de taille de leurs jeunes patients. « Certains pédiatres pensent encore de les effets néfastes du surpoids et de l'obésité commencent à l'adolescence, mais notre étude montre qu'ils commencent dès la petite enfance ».

Source : Nature Communications 12 February 2018 DOI: 10.1038/s41467-018-03038-w
Epigenetic modulation of Fgf21 in the perinatal mouse liver ameliorates diet-induced obesity in adulthood

Obésité Complications

Maladies pulmonaires:
Apnées du sommeil
Syndrome d'hypoventilation

Maladies du foie :
Stéatose hépatique
Cirrhose

Problèmes de vésicule biliaire

Anomalies gynécologiques :
Règles anormales
Ovaires polykystiques
Stérilité

Ostéoarthrite
Peau
Goutte

Hypertension intercrânienne

Attaque

Cataractes

Maladies coronariennes

Diabète
Dyslipidémie
Hypertension

Pancréatite sévère

Cancers :
sein, utérus,
col de l'utérus,
colon, oesophage,
pancréas,
rein, prostate

Phlébite

LE PETIT PRINCE



21h05



Pour réussir son entrée à la prestigieuse Académie Werth, une petite fille et sa maman emménagent dans une nouvelle maison.

Les vacances studieuses de la petite fille, rythmées par l'emploi du temps rigoureux établi par sa maman, sont perturbées par un voisin, un vieil aviateur aussi excentrique que généreux, qui lui raconte sa rencontre avec un petit prince lors d'une de ses expéditions.

Avec lui, elle découvre un monde extraordinaire où tout est possible.

FRÈRES



21h10



Michel et Patrice, deux frères abandonnés depuis quelques jours par leur mère, Marielle, vivent temporairement dans l'école où ils étaient solarisés.

Après un événement traumatique, les deux jeunes garçons prennent la fuite et se réfugient dans la forêt. Ils apprennent peu à peu à y vivre. Plusieurs décennies plus tard, Michel, devenu architecte, architecte, reçoit un appel : Patrice, qui vit depuis des années au Canada, a disparu sans laisser de traces. Michel ne réfléchit pas et fait immédiatement ses valises pour partir au Canada afin de retrouver son frère.

ROULEZ JEUNESSE



21h05



Alex, 43 ans, est dépanneur automobile dans le garage que dirige d'une main de fer sa mère. Un jour, il dépanne une jeune femme et passe la nuit chez elle, mais au petit matin elle a disparu, lui laissant sur les bras trois enfants.

Il va alors tout faire pour retrouver leur mère, mais va progressivement se rendre compte que la situation est plus compliquée qu'il n'y paraît.

Entre comédie et chronique sociale, un premier film doux-amer très attachant, où Eric Judor se montre irrésistible.

POULETS GRILLÉS
LES SECRETS DE L'HÔTEL



21h05

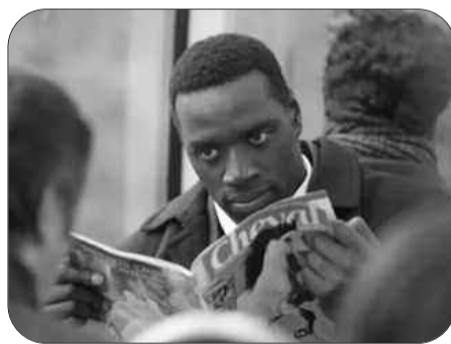


Sofia Popova, femme de chambre de l'hôtel familial Leroy, est retrouvée sans vie dans l'établissement. La brigade Capestan s'empare de l'affaire, déterminée à prouver ses compétences malgré les réticences de sa hiérarchie qui privilégie la thèse de l'accident. La découverte d'une seconde victime vient confirmer l'hypothèse criminelle, mais la situation se complique : leur collègue Eva devient la principale suspecte. L'équipe se lance dans une course contre la montre pour identifier le meurtrier qui sévit et innocenter leur partenaire avant qu'une nouvelle victime ne s'ajoute à la liste.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

SAMBA



21h10



Samba, un sans-papiers sénégalais, vit en France depuis 10 ans en multipliant les petits boulots dans la restauration. Malgré de nombreuses tentatives, il n'a jamais pu régulariser sa situation. Alors qu'il séjourne dans un centre de rétention à Roissy et qu'il est sur le point d'être expulsé, deux femmes appartenant à une association d'aide aux sans-papiers interviennent. Parmi elles Alice, une ex-cadre supérieure à la Défense, en arrêt maladie suite à un burn-out. La jeune femme, épuisée psychologiquement, tente de se reconstruire en apportant une aide juridique à l'association...

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT



21h10



Egypte, 1914. Des extraterrestres récupèrent quatre pierres magiques, symboles des quatre éléments, jadis confiées à des prêtres.

Avant de partir, les extraterrestres promettent que dans 300 ans, ils rapporteront les précieux cailloux.

Au XXIII^e siècle, alors qu'ils font route vers la Terre, ils sont anéantis par la planète du Mal.

Les habitants de ce monde maléfique, les Mangalores, s'emparent des pierres et font cent vers la Terre.

ALIEN THEORY
LES MESSAGES CACHÉS



21h10



Les textes les plus sacrés et les monuments les plus anciens pourraient cacher des messages secrets censés révéler le but ultime de l'existence des êtres humains, percer les mystères de l'univers ou même contacter des êtres extraterrestres.

Grâce aux nouvelles technologies, l'homme est-il désormais capable de décrypter ces inscriptions ?

Si oui, que pourraient-elles révéler ? Selon certains, ces indices auraient été laissés par des extraterrestres il y a des milliers d'années pour que l'être humain puisse les résoudre.

SNAPPED : LES FEMMES
TUEUSES



21h05



Le 2 mai 2013, la mère de Jordan Baker, un jeune homme de 26 ans, reçoit un appel de sa petite amie Carleen Charlie, qui lui annonce que son fils a été tué.

Selon Carleen, Jordan lui avait demandé d'être seul avec un homme inconnu dans leur domicile.

Lorsqu'elle est rentrée, elle affirme avoir trouvé Jordan mort poignardé. Les policiers sur places sont surpris par le scénario, d'autant plus que l'arme du crime est retrouvée juste à côté de la maison et que Carleen est recouverte de sang.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:29
Dohr	12:55
Asr	15:30
Maghreb	17:57
Icha	19:15

UN NOUVEAU VIRUS RESPIRATOIRE HMPV SUSCITE DES INQUIÉTUDES

PLUS DE PEUR QUE DE MAL !

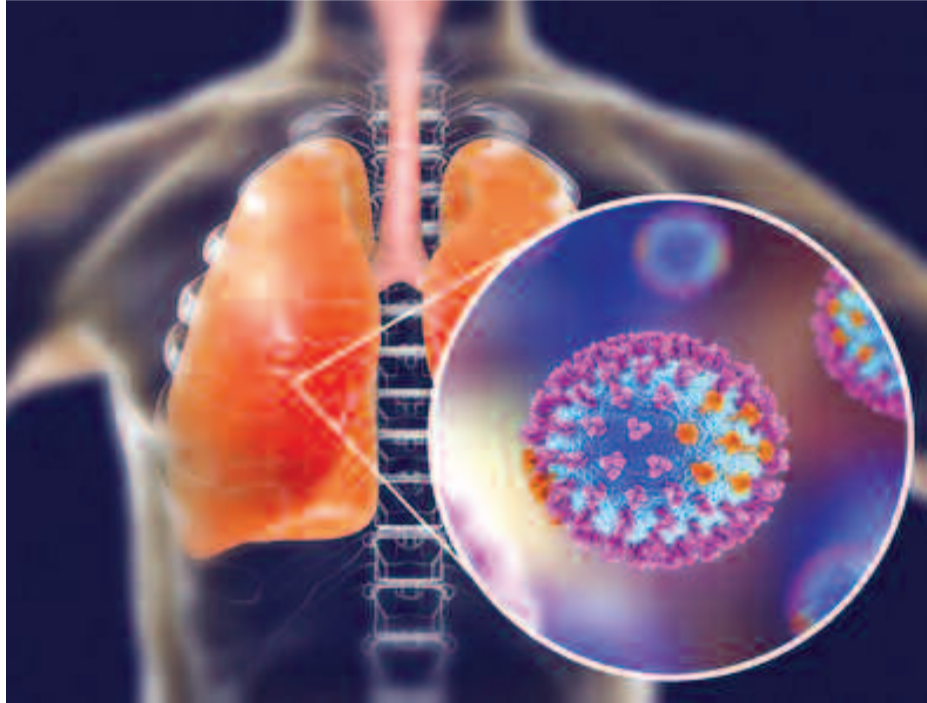
Si aux yeux de la majorité, la pandémie de Covid-19 est derrière nous, mais pour certains, la situation actuelle a de quoi s'inquiéter et s'interroger. De quoi s'agit-il?

PAR IDIR AMMOUR

C'est le virus HMPV apparu en Chine qui suscite des inquiétudes, rappelant les souvenirs de la pandémie de Covid-19 ! De nombreuses fausses informations, accompagnées de vidéos et d'images anciennes, circulent sur les réseaux sociaux, créant ainsi une atmosphère de panique inutile.

Cependant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a pas émis d'alerte concernant ce virus, et les experts n'ont pas envisagé de développer un vaccin, considérant qu'il s'agit d'un virus saisonnier se propageant principalement en hiver, tout comme d'autres virus respiratoires. Si pour l'heure les données le concernant ne sont pas suffisantes, le risque est qu'il soit beaucoup plus transmissible que les précédents.

Le virus HMPV touche le système respiratoire et affecte particulièrement les enfants. Il fait partie de la même famille que le virus responsable de la bronchiolite, une inflammation des plus petites voies respiratoires des poumons. Ses symptômes sont similaires à ceux d'une pneumonie, tels que la toux, la fièvre, la congestion nasale et la respiration sifflante.



Dans les cas extrêmes, il peut provoquer des complications pulmonaires graves, selon les spécialistes.

La source se situe à l'étranger. Sumommé le virus HMPV, actuellement en circulation dans plusieurs pays, est un virus respiratoire ancien, apparu en Europe en 2001. Il ne présente aucun danger selon les spécialistes, contrairement aux informations erronées circulant sur les réseaux sociaux, et qu'aucun cas n'a été signalé au moment où nous mettons sous presse en Algérie.

En effet, cette situation ne semble pas exagérément alarmer pour l'instant ni nos professionnels ni nos hospitaliers. Pour le moment, on est loin d'être du sujet mais toujours est-il, il est indispensable d'appeler quand même à la vigilance. Les experts, appuyés par les recommandations

de l'OMS, préconisent des mesures de prévention simples : hygiène des mains, aération des espaces clos, et attention particulière aux personnes fragiles. Les répercussions de cette nouvelle épidémie ne se limitent pas aux frontières chinoises. Dans un monde globalisé, chaque perturbation sanitaire en Chine, grande plaque tournante économique, peut provoquer des répliques internationales.

La saison hivernale, couplée à la reprise des voyages et des échanges commerciaux, accentue les risques de propagation. Les pouvoirs publics, quant à eux, sont constamment sur le qui-vive en prévision d'une éventuelle répercussion. Surtout quand on constate le flagrant relâchement des gestes barrières en pleine saison hivernale.

I. A.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (CHAN) 2024

Le tirage au sort le 15 janvier à Nairobi

Le tirage au sort de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2024, aura lieu au Kenyatta International Convention Centre à Nairobi, au Kenya, le mercredi 15 janvier 2025 (17h00 GMT), a annoncé lundi la Confédération africaine de football (CAF).

Cet événement continental est exclusivement réservé aux footballeurs africains évoluant dans leurs ligues domestiques, et sera co-organisé par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie du 1er au 28 février 2025.

La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

Comme lors des précédentes éditions, le CHAN 2024 s'annonce comme une vitrine exceptionnelle du football africain et un tremplin pour les talents émergents, tel que Lamina Camara (21 ans), qui, depuis, est devenu une figure mondiale et a récemment été désigné meilleur jeune joueur africain aux CAF Awards 2024.

La liste des 18 pays qualifiés pour le CHAN: Sénégal, Mauritanie, Guinée, Niger, Burkina Faso, Nigeria, Congo, Centrafrique, RD Congo, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Soudan, Maroc, Rwanda, Madagascar, Angola, Zambie.

GHAZA

DES ONG CONDAMNENT LE CIBLAGE PAR L'ENTITÉ SIONISTE D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION D'AIDE HUMANITAIRE

Un réseau d'ONG palestiniennes a condamné le bombardement par l'occupation sioniste d'un centre de distribution d'aide humanitaire à Deir Al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza.

Dans un communiqué publié dimanche, le réseau a déclaré qu'un avion de l'armée sioniste «a directement ciblé l'entrepôt utilisé pour l'aide alimentaire», notant que la frappe aérienne a entraîné de «graves blessures» à trois employés du centre et à plusieurs autres civils. Le réseau a noté que l'entrepôt a été utilisé pour distribuer de l'aide alimentaire aux résidents déplacés de Deir Al-Balah au cours de l'année écoulée et que ses coordonnées ont été partagées avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Il a exprimé sa «grave préoccupation face au ciblage systématique par l'occupation (sioniste) des organ-

isations humanitaires et des travailleurs humanitaires qui s'efforcent de fournir une assistance aux Palestiniens déplacés dans le contexte d'une crise humanitaire sans précédent». Il a souligné que l'entité sioniste «cible délibérément les travailleurs humanitaires dans le cadre de sa politique de famine qui fait partie du génocide qu'elle mène contre le peuple palestinien à Gaza depuis 15 mois». Le réseau a appelé tous les organismes internationaux à «exercer une pression sur les autorités d'occupation pour qu'elles cessent leur agression contre les Palestiniens et les institutions humanitaires».

Il a également appelé à «la protection des organisations humanitaires et des travailleurs humanitaires et à la garantie de la livraison sans restriction de l'aide dans la bande de Gaza».

CULTURE

La Semaine célébrant le «costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien» s'ouvre à Alger

La Semaine célébrant le «costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien», récemment inscrit par l'Unesco sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a été ouverte dimanche à Alger avec une grande exposition dédiée à ce grand acquis de la diplomatie culturelle algérienne.

Visible jusqu'au 12 janvier au Centre des Arts et de la Culture au Palais des Raïs (Bastion 23) et à la salle No 4 du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, cette grande exposition comprend le «Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien», ainsi que l'ensemble des «Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux - Gandoura et Melehfa».

Le «costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien» a été inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), lors de sa 19e session tenue à Asuncion (Paraguay) au début du mois de décembre 2024.

Ainsi, plusieurs éléments séculaires constituant le dossier de cette nouvelle inscription sont exposés dans les salles des différents étages du Palais des Raïs, ainsi qu'au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

La «Gandoura», la «Melehfa», le «Caftan», le «Quat», le «Quwiyet», le «Lhef», la «Chachia», le «Seroual», «Dekhila», «Lougaa», «Elmendi», et «Elhzam», tous brodés, coiffés et parés de bijoux tels que «Chachia besoltani», «Eljbine», «Khit-errouh», «boucles d'oreilles - Mnaguech», «Mechref», «Mekhel», «Skhab», «Msayess» et «Khekhel», figurent parmi les éléments exposés.

La directrice du Centre des Arts et de la Culture au Palais des Raïs, Faiza Riache et le chercheur en patrimoine Mohamed Nadir Chellali, ainsi que le Chef de département de l'Animation culturelle et de la programmation au sein du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Mourad Bernoussi, ont été unanimes à souligner l'«importance de transmettre tous ces savoirs ancestraux et patrimoniaux aux jeunes générations, à travers, notamment, leur inclusion dans les programmes et manuels scolaires». Un riche programme consistant en plusieurs ateliers, conférences et autres activités en lien avec la célébration de cette nouvelle inscription qui constitue une grande victoire de la diplomatie culturelle algérienne, accompagne cette grande exposition organisée à Alger et, à la même période, dans plusieurs villes d'Algérie.